

Projet d'établissement

1. PREAMBULES

Ce document a été élaboré par les enseignants de l'école et approuvé par le conseil de participation.

Ce projet représente le contrat liant les familles et l'école. En inscrivant leur(s) enfant(s) dans l'établissement, les parents en acceptent les choix pédagogiques et action concrètes tels que définis dans son projet d'établissement.

2. FONCTIONNEMENT DE L'ETABLISSEMENT

A. Horaire.

Classes maternelles.

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8h25-12h00	8h25-12h00	8h25-12h00	8h25-12h00	8h25-12h00
13h25-15h15	13h25-15h15		13h25-15h15	13h25-15h15

Classes primaires.

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8h25-12h25	8h25-12h25	8h25-12h00	8h25-12h25	8h25-12h25
13h25-15h15	13h25-15h15		13h25-15h15	13h25-15h15

B. Obligations scolaires.

Tout enfant âgé de 6 ans est tenu de se rendre à l'école quotidiennement.

Toute absence d'un jour doit être justifiée par un mot écrit des parents.

Toute absence excédant 2 jours doit être accompagnée dès le troisième jour d'un certificat médical.

Vous pouvez vous référer au Règlement d'Ordre Intérieur (R.O.I.)

C. Utilisation de l'image de l'enfant.

Lors des activités et des sorties, les enfants pourraient être photographiés ou filmés.

Les « parents » qui s'opposeraient à toute diffusion de ces images, sont priés de le signaler par écrit à la direction de l'école.

3. OBJECTIFS PRIORITAIRES

- Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves
- Amener tous les enfants à s'approprier des savoirs et à acquérir les compétences qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle.
- Préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte sur les autres cultures.
- Assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale.

4. NOS SPECIFICITES

L'école fondamentale communale HENRI LONAY regroupe trois implantations :

1. L'implantation Henri Lonay, située 208 /C, avenue Henri Lonay à 4430 Ans.

Cet établissement dans lequel se trouve le bureau de la direction est le siège administratif de l'école.

Il comporte une section maternelle (quatre titulaires) et une section primaire (sept titulaires dont un pour la classe DASPA + deux enseignants chargés de la remédiation en appui des titulaires).

Chaque section possède une grande cour de récréation indépendante.

Les infrastructures sportives y sont particulièrement développées : salle de gymnastique, salle de tennis de table, module de psychomotricité extérieur, agoraspace dédié au football, terrain de jeu, tables de tennis de table extérieures, terrain de basket, ...

Sans oublier de nombreux espaces verts consacrés à l'étude de la nature et au délasserment.

2. L'implantation du Parc, située 168, rue Walthère Jamar à 4430 Ans avec possibilité d'accès par la rue Lambert Masset et le parking de la crèche.

Il s'agit d'une petite école maternelle comptant actuellement trois institutrices qui se trouve dans un cadre de verdure unique au milieu du parc public et à côté de la crèche communale.

3. L'implantation Henri Alexandre, située 37, rue Henri Alexandre à 4430 Ans.

Trois titulaires de classe composent l'équipe éducative de cette petite école dynamique de quartier.

Les implantations Henri Lonay (3b) et Henri Alexandre (4) bénéficient d'un encadrement différencié. Elles reçoivent des moyens complémentaires humains et financiers accordés par la FWB.

5. PEDAGOGIE DE L'ETABLISSEMENT

Les 4 piliers de notre projet :

1. Activités sportives.

Proposer des rythmes scolaires adaptés favorisant la pratique du sport, en veillant à permettre aux élèves de se consacrer pendant des moments propices à l'étude des compétences de base dans les autres domaines de l'éducation.

- L'école veillera au développement corporel et de la socialisation par la pratique d'activités sportives diverses : psychomotricité, gymnastique, natation, sports collectifs, tennis de table, escalade, vélo, ...
- Pour se faire, le nombre de périodes d'éducation physique est porté à 4 par semaine pour tous les élèves du primaire.
- A partir de la 3ème année, les élèves ont le choix d'une option football ou multisports deux après-midi par semaine.
- Nous prônons le sport pour tous, qui doit être avant tout considéré comme une activité éducative. L'enfant acquiert l'esprit d'émulation (apprendre à gagner, et ... à perdre), le contrôle de ses émotions (peur, colère) et la maîtrise de sa pensée (concentration, volonté). De la sorte, il sera en harmonie avec lui-même, avec les autres et avec son environnement. En résumé, il apprendra à devenir un être responsable.
- Un corps sain dans un esprit sain est un adage bien connu, c'est pourquoi nous insistons aussi sur une bonne hygiène alimentaire.

2. Lecture.

Travailler les différentes compétences de savoir lire selon 3 axes :

- **Traitement du code** : apprentissage de la graphophonologie, principalement de la première à la quatrième année primaire.

L'apprentissage du code en première et deuxième années se travaille selon la méthode syllabique : apprentissage des relations ou du code graphophonologique(s).

A partir du cycle 3, l'apprentissage du code se fait avec l'orthographe. Les mots du VOB sont classés selon la présence d'un phonème et ses différents graphèmes sont étudiés.

- **Traitement du sens** : élaboration de significations.

Développer des activités d'apprentissage au cours desquelles l'élève va devoir apprendre à utiliser les stratégies de compréhension.

Ces activités reposeront sur des textes qui ne donnent pas un accès immédiat à la compréhension et/ou qui nécessitent des compétences interprétatives (textes résistants) permettant de travailler sur des obstacles qui seront des objectifs d'apprentissage.

La littérature jeunesse servira de support principal à l'apprentissage de la lecture du cycle 1 au cycle 4.

Cette littérature sera travaillée notamment en réseaux. Il suppose une mise en mémoire des textes, de leur langue, une capacité à retrouver chaque fois qu'on lit, les résonances qui relient les œuvres entre elles.

Au cycle 4, d'autres types de littérature seront aussi abordés.

- **Traitement du texte** : adapter sa technique et sa vitesse de lecture.

Mise en place de différentes stratégies pour améliorer la technique et la vitesse de lecture des enfants :

- repérer → détecter, découvrir des informations
- écriémer → prendre ce qui est important
- survoler → rechercher l'essentiel
- approfondir → étudier en détail, mémoriser à long terme

→ tout ceci en lien étroit avec l'apprentissage de l'expression écrite.

3. Classes de dépaysement et activités culturelles.

Permettre à tous de bénéficier des bienfaits des séjours en dehors des murs de l'école, en vue de dynamiser l'enseignement tout en stimulant la curiosité des jeunes et favoriser chez ceux-ci la faculté de s'adapter au changement ainsi qu'à la vie en communauté.

- Les classes de dépaysement constituent une priorité dans l'éveil à la culture et à la nature pour notre établissement.
- Des sorties pédagogiques ponctuelles permettront aux élèves de se familiariser avec la culture en général : visites de musées, d'expositions de peinture, cinéma, théâtre, fermes didactiques, ...

4. Citoyenneté.

Préparer l'enfant à devenir un citoyen responsable autonome en le sensibilisant au respect de :

- soi et des autres (ex : éducation à la santé, hygiène de vie, tolérance...)
- des consignes et des règlements (ex : règlement de l'école et de la classe)
- l'environnement (ex : recyclage, tri des déchets, éveil à la nature et aux animaux).
- Des lieux (propreté) et du matériel (des enfants et scolaire).

5.1 Nos méthodes au quotidien.

5.1.1. Compétences disciplinaires et transversales.

Au travers de nos 4 piliers, nous développons les différentes disciplines : Français, Mathématique, Eveil historique et géographique. Eveil scientifique et technologique, Eveil artistique, Education physique, les Langues.

Les méthodes :

La **pédagogie active** où l'enfant est acteur de ses apprentissages, où l'autonomie est mise en avant. Elle est source de progression et d'évolution.

La **pédagogie différenciée** est développée par diverses méthodes adaptées. Des outils, des processus et des consignes pour amener les enfants à acquérir les apprentissages (les socles de compétences) selon leur niveau et à leur rythme.

La **continuité** des apprentissages par la concertation des enseignants et la remise du matériel et des référents des enfants dans la classe suivante.

L'**évaluation formative** : en cours d'activité pour situer l'enfant dans son apprentissage afin d'apporter des remédiations. Elle peut également amener l'enfant à identifier son erreur et à y remédier.

L'**évaluation sommative** : bilan des acquis des élèves.

Nous développons les différentes disciplines : Français, Mathématique, Eveil historique et géographique, Eveil scientifique et technologique, Eveil artistique, Education physique, Langues étrangères (anglais, néerlandais).

La **classe DASPA** a pour but de proposer aux primo-arrivants une étape de scolarisation intermédiaire d'une durée limitée, avant la scolarisation dans une classe de niveau.

L'apprentissage intensif du français est une priorité dans cette classe.

Dans le cas éventuel de la nécessité d'accomplir une **année complémentaire**, la spécificité du cas d'un enfant peut être à tout moment analysée par l'équipe éducative qui envisage des solutions :

- rémédiations,
- différenciation,
- possibilité de suivre certaines activités dans une autre année...

Conformément à l'article 67 du Décret Missions du 24 juillet 1997, l'équipe pédagogique s'engage à examiner au cas par cas toute **demande d'intégration** et à mettre en place toutes les conditions nécessaires pour en assurer les meilleures chances de réussite.

Un dossier comportant des modalités pratiques est en projet.

5.1.2. Découverte, production, création.

Lors de la réalisation des projets ou selon les thèmes abordés l'école permettra à l'enfant de développer sa créativité et son sens artistique :

- présentation d'enchaînements de gymnastique et d'activités d'expression corporelle
- productions d'écrits, de publications numériques
- présentation d'exposés
- peinture
- musique et chant

5.1.3. Articulation pratique/théorie.

Par l'observation, la recherche, la manipulation, l'expérimentation, le jeu, l'enfant est amené à effectuer des apprentissages et acquérir des compétences (socle de compétence) au départ de situations - mobilisatrices, de situations - problèmes au lors des thèmes, de projets.

5.1.4. Equilibre travail individuel et collectif.

Les enfants auront l'occasion d'effectuer leurs apprentissages de différentes manières :

- travail collectif (analyse, synthèse...).
- travail individuel (applications, productions d'écrits...).
- travail en auto-socio-construction (défis, situation problème...).
- travail de groupes (répartition des tâches à accomplir dans le cadre d'un projet).

5.1.5. Les évaluations.

- Test effectués par le PMS tout au long de la scolarité

Les enfants seront soumis à différents types d'évaluations :

- Evaluation formative
- Evaluation sommative (divers contrôles et bilans, ainsi que feuille de points pour le comportement).
- Evaluations externes non certificatives (P3 et P5) suivant les directives de la communauté française et certificatives (P2, P6).

5.1.6. Eveil aux professions.

- Visites suivant les thèmes exploités durant l'année.
- Pour préparer la transition primaire/secondaire les enfants de 6^{ème} année vivront une journée au sein d'une école secondaire.
- Le cas échéant et selon les besoins du projet en cours il sera fait appel à toute personne ressource susceptible d'enrichir les connaissances de l'enfant.

5.1.7. Accès aux médias.

Pour développer un esprit de recherche les enfants ont accès à plusieurs sources médiatiques telles que :

- Tablettes, ordinateurs reliés à internet
- Tableaux interactifs dans plusieurs classes (projet d'étendre cet équipement à toutes les classes d'ici 3 ans)
- Bibliothèque (B.C.D, bibliothèque communale, projet de collaboration avec le bibliobus itinérant de la province)
- Revues, JDE, journaux périodiques,...

5.1.8. Ouverture sur le quartier

- Favoriser la communication.
 - Journal de classe sert de lien entre les parents, l'école et les enfants
 - Reportages et informations sur les activités diffusés sur le blog de l'école : <http://ecole-lonay.skynetblogs.be/>
 - Site internet de l'école opérationnel dès septembre 2016
 - Avis affichés pour les informations relatives à la vie de l'école
 - Réunions de parents
 - Réunions individuelles
 - Réunions collectives
- Selon le centre d'intérêt du moment des activités scolaires seront aussi organisées en cours d'année.
 - Halloween
 - Marché de Noël
 - Exposition pour l'école
 - Fancy-Fair
 - Marches
 - Journée portes ouvertes
 - Bal costumé
 - Fête des mères
 - Fête et spectacle de fin d'année

Tous les exemples cités précédemment le sont à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés en fonction des projets de l'année.

5.2 Nos Actions concrètes.

5.2.1 Implantation Henri Lonay

Aménagement des espaces verts et des espaces disponibles pour les récréations Années scolaires 2016/2017 et 2017/2018

Buts (objectifs pédagogiques) :

- Sensibiliser l'enfant au respect de l'environnement
- Utiliser des savoirs et des savoir-faire dans les domaines des mathématiques et du français
- Développer la créativité
- Acquérir différentes techniques artistiques
- Permettre à chaque enfant de trouver sa place dans la cour de récréation, dans les espaces verts
- Lutter contre l'exclusion sociale
- Régler les problèmes de violence s'exprimant dans la cour
- Répondre aux préoccupations des enseignants
- Permettre d'assurer une meilleure surveillance des enfants

Développement

Construction : activités et implication des élèves

Création de règlements

- Constitution d'équipes de steward composées d'élèves pour le respect des règlements
- Organisation d'un ramassage des déchets aux abords de l'école mais aussi du tri des déchets dans l'établissement
- sensibilisation à l'éco-consommation (fruits régionaux, emballages durables) et à la gestion des déchets et du cadre de vie agréable.
- Collations prises en classe : alimentation saine, surveillance des contenus, discussions et tri des déchets
- Réorganisation des espaces verts et de la cour de récréation : zone verte, zone sportive, zone active et zone calme
- Création de jeux au sol par les enfants : marelle, circuits,...
- Création d'un prêt de jeux : ballons, cordes, billes,...

Création d'un périodique **Années scolaires 2016/2017, 2017/2018, 2018/2019**

Buts (objectifs pédagogiques) :

- Informer
- Convaincre
- Distraire
- Découvrir les différents types d'écrits
- Utiliser les écrits des enfants pour remédier aux difficultés grammaticales, orthographiques et lexicales
- Partager les événements liés à la vie de l'école avec la famille et les gens du quartier

Développement

Construction : activités et implication des élèves

- Une page par classe de la première maternelle à la sixième primaire
- Réalisation d'un journal papier mais aussi publication informatique
- Etude de différents journaux, de leurs rubriques et contenu
- Mise en place des différents groupes de travail : Qui fait quoi ?
- Chaque élève a un rôle : différentes rubriques, rédacteur en chef, travail du titre, du logo, mise en page, coordination, photos, ...
- Visite d'un endroit où on réalise un journal (bureaux d'un journal, imprimerie,...)
- Faire venir un journaliste à l'école (personne /référence)
- Elaboration d'un planning : respect des délais

Construction d'outils évolutifs dans un référentiel **Année scolaire 2016/2017, 2017/2018, 2018/2019**

Buts (objectifs pédagogiques) :

- Développer des automatismes de recherche
- Faciliter la continuité des apprentissages
- Développer l'autonomie
- Faire participer les élèves à la construction et à l'évolution de leurs outils

Développement

Construction : activités et implication des élèves

- Elaboration d'une farde de synthèse évolutive de la maternelle à la sixième année primaire
- Les élèves participeront de manière active à la réalisation de cet outil qu'ils construiront et perfectionneront tout au long de leur parcours dans l'école.
- A chaque changement de titulaire, les enfants emporteront leur farde dans leur nouvelle classe

Projet canal nature en collaboration avec *GoodPlanet Belgium* et la conseillère en environnement de la commune

Années scolaires 2016/2017, 2017/2018, 2018/2019

Buts (objectifs pédagogiques), école maternelle et primaire :

Découvrir le monde : découvrir le vivant.

« Elevages et plantations constituent un moyen privilégié de découvrir le cycle que constituent la naissance, la croissance, la reproduction, le vieillissement, la mort. »

- Sensibiliser au respect de la nature
- Apprendre à respecter la vie des animaux
- Développer l'attitude objective et analytique, l'esprit scientifique, le sens de l'observation

Développement

Construction : activités et implication des élèves

- Aménagement d'un nouvel espace vert et d'une mare pédagogique
- Création de panneaux didactiques sur la faune et la flore
- Planter, semer, récolter des légumes
- Elaborer des recettes
- Nourrir les animaux, dessiner, comparer, observer leur comportement
- Rédiger un cahier de vie sur le comportement des animaux

5.2.2 Implantation du Parc

Projets spécifiques supplémentaires :

Encourager l'utilisation de la gourde d'eau réutilisable au quotidien

Années scolaires 2016/2017, 2017/2018, 2018/2019

Buts (objectifs pédagogiques)

- Sensibiliser au respect de la nature et à une bonne hygiène de vie
- Réapprendre à apprécier l'eau
- Eviter la consommation trop importante de sucre

Développement

Construction : activités et implication des élèves

- Création de panneaux didactiques
- Challenge de la gourde d'or
- Tri des déchets
- Rédiger un cahier de vie sur le comportement alimentaire

Poursuivre l'intégration des enfants fréquentant la crèche voisine

Années scolaires 2016/2017, 2017/2018, 2018/2019

Buts (objectifs pédagogiques)

- Amener progressivement les enfants de la crèche à découvrir l'école maternelle
- Lier des liens d'amitié entre les enfants des deux infrastructures

Développement

Construction : activités et implication des élèves

- Activités communes
- Visite des locaux

5.2.3 Implantation Henri Alexandre

Projets spécifiques supplémentaires :

Prévention des déchets

Années scolaires 2016/2017, 2017/2018, 2018/2019

Buts (objectifs pédagogiques)

- Appréhender quelques notions de base sur la prévention et les gestes simples à appliquer
- Appréhender les notions de recyclage et de valorisation
- Identifier les points de collecte en fonction de la nature des déchets (Parc à conteneur - Bulles - Pharmacie - conteneurs à vêtements - ...)

Développement

Construction : activités et implication des élèves

- Atelier INTRADEL « Trietoutbien »
- Visite du Parc à conteneur
- Visite d'un emplacement à bulles
- Création des personnages de la planète « Trietoutbien » pour la classe et fiches en petit pour les poubelles de la classe.
- Création de différents jeux (jeu de l'oie, jeu des familles, mémo, ...) autour du thème du tri des déchets
- Tableau des responsabilités

5.3 La formation des enseignants.

Les orientations souhaitées en matière de formation

5.3.1. Les formations sur base obligatoire.

Le Pouvoir Organisateur se charge d'organiser 2 journées de formation au niveau MESO en déléguant l'organisation de celle-ci à l'U.V.C.B.

La troisième journée sera dispensée par les directions des écoles communales avec la supervision du conseiller pédagogique.

6. GENERALITES

- *Ce projet d'établissement est élaboré en fonction de :*
- *Décret définissant les Missions prioritaires de l'Enseignement fondamental*
- *Décret « Ecole de la réussite »*
 - ❑ Mise en place d'une organisation en cycles.
- *La circulaire du 10/08/1998*
 - ❑ Assurer la continuité des apprentissages de la première à la sixième primaire
 - ❑ Respecter les rythmes individuels par la différenciation des apprentissages.
 - ❑ Rendre collective la prise en charge du cycle par un fonctionnement en équipe et par la concertation
 - ❑ Distinguer évaluation sommative et formative.
- *Projet éducatif et pédagogique du pouvoir organisateur*
- *Décret 11/07/2002*
 - ❑ Organisation des formations en cours de carrière

Construit par :

**Les Enseignants et la Direction
Participation et
Echevins**

Approuvé par :

**Le Conseil de
Le Collège des Bourgmestres et**

Accepté par :

Les Parents

Signatures